Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

EPCC Terre de Louis Pasteur

Feuille de présence - Conseil d'Administration du 18 novemdre 2022 - 14h

Salle E. Faure, Hôtel de ville - DOLE

			11	6				
			présent	pouvoir	PROCURATION A	POUVOIR n°1 DE	POUVOIR n°2 DE	EMARGEMENT
1	Madame	ALBERT-MORETTI	EXC					
2	Monsieur	ANTOINE	EXC					
3	Monsieur	BONNET	EXC		Y. LECOQ			
4	Madame	BOURGEOIS-REPUBLIQUE	EXC					
5	Madame	BUGADA	EXC					
6	Madame	COSSART	1	2		C BUGADA	M SCHWARTZ	
7	Monsieur	DAVID	1					
8	Madame	DEPIERRE	EXC		Y. LECOQ			
9	Monsieur	FICHERE	1					
10	Monsieur	GAGNOUX	1	2		C PERNOT	V THOMAS	
11	Madame	GALLOT	1					
12	Madame	HÄHLEN	1					
13	Monsieur	LECOQ	1	2		V DEPIERRE	D BONNET	
14	Monsieur	LEFEVRE	EXC					
15	Monsieur	MOLIN	1					
16	Madame	MONNIER	1					
17	Monsieur	N'GAHANE	EXC					
18	Monsieur	PECHINOT	1					
19	Monsieur	PERNOT	EXC		JB GAGNOUX			
20	Monsieur	QUETEL	EXC					
21	Madame	RIOTTE	1					
22	Monsieur	SCHWARTZ	EXC		P COSSART			
23	Monsieur	THOMAS	EXC		JB GAGNOUX			
24	Madame	WORONOFF	EXC					

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné(e), Dominique BONNET

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme / M. Yves LECOQ **en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.**

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Poligny **, le** 17/11/2022

Signature et Cachet

Dominique BONNET

Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
- (JURA) -

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

Jura
TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné(e), Cathy Bugada

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme Pascale Cossart en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Arbois **, le** 17/11/2022

Signature et Cachet

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

Jura
TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné(e), Valérie DEPIERRE

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme / M. Yves Lecoq **en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.**

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Arbois **, le** 16.11.2022.

Signature et Cachet

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné, Clément Pernot

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme / M. Gagneux **en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.**

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Lons-le-Saunier, le 18/11/2022

Signature et Cachet

Clément PERNOT

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné(e),

Maxime SCHWARTZ

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme ~~/M.~~ Pascale COSSART **en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.**

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Paris **, le** 16 / 11 / 2022

Signature et Cachet

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné(e),

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, Vincent THOMAS

Déclare donner pouvoir à ~~Mme~~ / M. GAGNOUX **en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.**

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Dijon , le 9 novembre 2022

Signature et Cachet

Le Président de l'Université
de Bourgogne

Vincent THOMAS

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné(e), Cathy Bugada

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme Pascale Cossart en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Arbois **, le** 17/11/2022

Signature et Cachet

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné, Clément Pernot

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme / M. Gagnaux **en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.**

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Lons-le-Saunier, le 18/11/2022

Signature et Cachet

Clément PERNOT

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné(e), Dominique BONNET

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme / M. Yves LECOQ **en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.**

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Poligny **, le** 17/11/2022

Signature et Cachet

Dominique BONNET

Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Coeur du Jura
REPUBLIQUE FRANCAISE
- (JURA) -

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné(e),

Maxime SCHWARTZ

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme ~~/M.~~ Pascale COSSART **en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.**

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Paris **, le** 16 / 11 / 2022

Signature et Cachet

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

Jura
TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné(e), Valérie DEPIERRE

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme / M. Yves Lecoq **en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.**

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Arbois **, le** 16.11.2022.

Signature et Cachet

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

TERRE DE
LOUIS PASTEUR
DOLE / ARBOIS

Je soussigné(e),

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, Vincent THOMAS

Déclare donner pouvoir à ~~Mme~~ / M. GAGNOUX **en tant que membre administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC.**

(Le pouvoir ne peut être confié qu'à un administrateur du Conseil d'administration de l'EPCC)

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de louis Pasteur qui se déroulera le vendredi 18 novembre 2022 à 14h
Salle Edgar FAURE
Hôtel de Ville de Dole
Place de l'Europe, 39100 Dole

Fait à Dijon , le 9 novembre 2022

Signature et Cachet

Le Président de l'Université
de Bourgogne

Vincent THOMAS

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR
Administration générale
Réunion du : 18 novembre 2022
Rapporteur M. JB GAGNOUX
Délibération 2022-10

Présents : 10 **Votants : 16**

Sont présents (11) : **Mme COSSART, M. DAVID, M.GAGNOUX, Mme GALLOT, , Mme HÄHLEN, M. LECOQ, M. MOLIN, Mme MONNIER, M.PECHINOT, Mme RIOTTE.**

Sont excusés (13): Mme ALBERT MORETTI, M. ANTOINE, M. BONNET, Mme BUGADA, Mme BOURGEOIS REPUBLIQUE, , Mme DEPIERRE, M. FICHERE, M. LEFEVRE, M. N'GAHANE, M. PERNOT, M. QUETEL, M. SCHWARZ, M.THOMAS, Mme WORONOFF.

Donnent pouvoir (6): M. BONNET à M. LECOQ, Mme BUGADA à Mme COSSART, Mme DEPIERRE à M. LECOQ, M. PERNOT à M. GAGNOUX, M. SCHWARZ à M. GAGNOUX, M. THOMAS à M. GAGNOUX.

Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 17 mars 2022

M le Président de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, demande aux membres du Conseil d'administration s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu du dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 17 mars 2022.

A l'unanimité des votants, le compte-rendu du dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 17 mars 2022. (Délibération 2022-10)

	Le Président **M. Jean-Baptiste GAGNOUX**

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR
Administration générale
Réunion du : 17 mars 2022
Rapporteur Jean-Baptiste GAGNOUX
Compte rendu CA 17 mars 2022

Présents : 11	**Votants : 17**

Séance de 10h00 ouverte par le Président de l'EPCC, M.GAGNOUX.
Sont présents (11) : Mme BUGADA, M. DAVID, M.GAGNOUX, Mme GALLOT, M. FICHERE, Mme HÅHLEN, M. LECOQ, M. MOLIN, Mme MONNIER, M.PECHINOT, Mme RIOTTE.

Sont excusés (12): Mme ALBERT MORETTI, M. ANTOINE, M.BONNET, M. CHANET, Mme BOURGEOIS REPUBLIQUE, Mme COSSART, Mme DEPIERRE, M.LEFEVRE M. PERNOT, M. QUETEL, M. SCHWARZ, M.THOMAS, Mme WORONOFF.

Donnent pouvoir (6): M.BONNET à Mme BUGADA, Mme COSSART à M. GAGNOUX, Mme DEPIERRE à Mme BUGADA, Mme WORONOFF à M. LECOQ, M. PERNOT à M.MOLIN, M. THOMAS à M. GAGNOUX.

Le nombre de votants est de 21. Le quorum fixé à 12 est atteint.

Présents sans voix délibérative : M. GUENIAT, M. MAUBLANC, Mme MOREL, M. PRETOT, M. RAICHVARG, M.VIDAL.

Rappel de l'ordre du jour :

1. **Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 27 octobre 2021**
2. **Bilan de l'année 2021 (ne donnant pas lieu à un vote).**
3. **Information sur les dépenses et engagements pris en 2021 par la directrice supérieurs à 5000 € HT (ne donnant pas lieu à un vote).**
4. **Approbation du compte administratif de l'année 2021**
5. **Approbation du compte de gestion de l'année 2021**
6. **Affectation des résultats**
7. **Approbation de la migration anticipée de la nouvelle nomenclature comptable M57**
8. **Approbation des taux d'amortissements appliquée annuellement**
9. **Approbation de la rédaction d'un règlement financier appliqué à l'EPCC**
10. **Vote du budget primitif 2022.**
11. **Désignation de l'administrateur élu (nom et qualité) représentant du CNAS**
12. **Questions diverses.**

Le Président, Jean-Baptiste GAGNOUX ouvre la séance à 10h.

1.Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 27 octobre 2021 (DEL 2022_01)

M. le Président de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, demande aux membres du Conseil d'administration s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu du dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 27 octobre 2021.
A l'unanimité des votants, le compte-rendu du dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 27 octobre 2021 est adopté. (Délibération 2022-01)

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

2.Bilan de l'année 2021 (ne donnant pas lieu à un vote)

1 – les Résultats

→ 1 – 1 Fréquentations

La fréquentation de l'EPCC en 2021 s'équilibre à **34 980** visiteurs soit une baisse de plus **XX%** par rapport à 2019 (année de référence « normale ».
La crise sanitaire liée à l'épidémie du corona virus a imposée la fermeture de janvier à avril et a provoqué une clôture anticipée de la saison le 30 octobre provoquant une chute de la fréquentation et des recettes des produits et services. La clientèle groupe s'est effondrée et les manifestations grand public ont été annulées. La fermeture des écoles et leur reprise dans des conditions de sécurité resserrées ont imposé de reporter certains projets.

Fréquentation	Maison Arbois	Maison Dole	Atelier	EPCC
2013	14 902	8 000	3 450	26 352
2014	15 098	8 684	5 384	29 166
2015	16 923	10 232	5 506	32 661
2016	21 380	15 445	7 762	44 587
2017	20 133	17 181	8 970	46 284
2018	19 823	16 374	7 209	43 406
2019	19 573	19 560	7 113	46 246
2020	**12 381**	**8 056**	**3 751**	**24 188**
2021	**16879**	**10 650**	**7 451**	**34 980**

Activité détaillée du service pédagogique (médiatrices scientifiques et professeurs détachés):

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	**2020**	**2021**
Scolaires – médiatrices AT	3 450	3 549	3 556	5 560	4 807	4 948	4 220	**2240**	**3 474**
Manif Grd Public-médiatrices		704	1 398	228	2 069	2 411	1 247	**20**	**364**
Ateliers Famille (maisons)		314	664	2 926	915	1 798	1579	**942**	**688**
La main à la pâte prof détachés		817	1 533	1 432	2 007	Sans objet	67	**549**	**2 888**
Total activité pédagogique	3 450	5 384	7 151	10 146	9 798	9 157	7 113	**3751**	**7 451**

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

→ 2 – 2 Recettes des produits et services

2020	Maison Arbois	Maison Dole	Atelier	EPCC
Billetterie	63 041	33 262		96 303
Boutique	28 594	10 964		39 558
services pédagogiques			9406	9 406
Total	91 635	44 226	9 406	145 267

2021	Maison Arbois	Maison Dole	Atelier	EPCC
Billetterie	84 383	41 583		125 966
Boutique	34 148	11 260		45 408
pédagogique			18 594	18 594
Total	118 531	52 843	18 594	189 967

2 – L'activité :

→ 2-1 Médiation culturelle dans les maisons

Pendant les confinements, les équipes ont continué leurs activités en télétravail :

- veille sur les locaux et protection des collections, réfection de l'entrée de la maison natale et de l'accueil
- formation à la création de contenu pour notre site internet « Coincer la bulle avec Marie Curie ! » et « opération volcans » (https://www.terredelouispasteur.fr/animations-pasteur/)

L'accueil des publics a été très perturbé par la crise sanitaire mais les classes n'ayant pas fermé, l'atelier Pasteur a pu rattrapé les projets en attente et en proposer d'autres. Le centre pilote a poursuivi ses activités.

Les effectifs ont été renforcés à la maison natale par du personnel vacataire. Cette assistance a permis d'assumer les missions de gestion de l'affluence, de désinfection et de guidage sans restreindre l'ouverture aux publics. .
Les agents de l'EPCC ont réalisé **364 visites guidées** à Dole et **800 à Arbois**. Les adhérents de la Société des Amis de Pasteur ont réalisé **44 visites** bénévolement.

Autres éléments de programme :

Nuit des musées (déplacée le 3 juillet) **46 personnes**

- fête de l'eau « écluses et vases communicants » le 4 juillet à Dole

- maison natale : exposition intitulée *Pasteur et les dinosaures* commissariat Daniel Raichvarg en partenariat avec le Muséum d'histoire naturelle de Paris, la Citadelle, les universités de Bourgogne Franche-Comté . La scénographie a été assurée par les étudiants de la licence METI Métiers des expositions et Techniques de l'Information

- atelier et nuit des étoiles sur la communauté de communes Cœur du Jura (Vadans)

- remise chèque loto du patrimoine Arbois 18 septembre

- conférence Emmanuel Haffen « Microbiote et maladies psychiatriques » (20 septembre à Arbois)

- les Journées du patrimoine 964 pers

conférence de Philippe Bruniaux « les cinq maisons de Louis Pasteur » (30 septembre à la maison natale)

Pendant la Fête de la science, **5250 personnes** ont été accueilli à Dole ou à Arbois :

- Le centre pilote "La Main à la Pâte" a, cette année, opté pour **une version "hybride" de la fête de la Science** : certaines classes ont pu bénéficier d'animations en présentiel, pendant que d'autres ont opté "nouvelle formule" : chaque classe inscrite à cette 30e édition s'est vu remettre **un**

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

défi, en lien avec le cycle scolaire, à résoudre durant cette semaine. Des pistes de résolution ont été mises à disposition des participants et les classes sont restées en lien avec les professeurs coordonnateurs.

- Jour de la nuit avec une acticité planétarium sur Arbois.(9 octobre)
- spectacles de magie Dole et Arbois pour la fête de la science.
- Visites et ateliers gratuits pour les scolaires et le grand public
- conférences Société(s) et innovations : un labex, des start-ups (19 octobre Dole)
- Café des sciences : ***Alzheimer et Obésité, une seule solution : les nano vecteurs***, avec Catherine DESRUMAUX, Naim KHAN (Labex LipSTIC), Dole, en présence de Lorraine JOLY, auteure de la série « Raphael » (Editions Universitaires de Dijon). (19 octobre Librairie la passerelle Dole)

→ 2-2 Activités des médiatrices scientifiques du service pédagogique

Ateliers scolaires.

2021		origine géographique des scolaires						
	compteur classes	Dole	Grand Dole	Jura Nord	CCAPS	Jura	BFC	autres
janvier	25	310	105		24	58		
février	1				26			
mars	16	176	20	124		49		
avril	7	94		103				
mai	22	298		290				
juin	39	375	266	237			152	
juillet								
août							130	
septembre	6	54					163	
octobre	28	349	290		41	196	70	10
novembre	3	41					15	
décembre	7	90			67		14	
	154	1787	681	754	158	303	544	10
		4237						

	niveau scolaire					
	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 4	lycée	étudiant
janvier		117	57	129	58	136
février				26		
mars	19	257	93			
avril	13	125	59			
mai	117	257	214			
juin	272	159	575	24		
juillet						
août						
septembre				39	54	
octobre		243	350	144	39	
novembre				15	41	
décembre		27	26	81	37	
Total	421	1185	1374	458	229	136

Ateliers famille

Durant les vacances scolaires, le service de médiation propose dans les maisons de Louis Pasteur des

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

ateliers familles. Le 1er confinement n'a pas permis aux médiatrices d'assurer ces animations en avril, aussi elles ont proposé au public via le site internet un programme quotidien de petites **expériences 100% maison** faciles à réaliser avec du matériel simple.

Les familles étaient invitées via Facebook à déposer des photos de leurs manips sciences et d'échanger avec les médiatrices, transformées en coach scientifique !

Au printemps, durant l'été et les vacances de la Toussaint, les ateliers ont pu avec une jauge réduite à **9** personnes après confinement. Ces ateliers proposent aux participants de s'initier à la méthode expérimentale dans une ambiance ludique. Ils se déroulent pendant les vacances scolaires le matin et l'après-midi du lundi au vendredi (les lundis, mercredis, vendredis à Dole, les mardis et jeudis à Arbois).

Ateliers famille Arbois : 40 ateliers de 2h : 270 personnes
Ateliers famille Dole : 60 ateliers de 2h : 451 personnes

→ 2 -3 la main à la pâte

Deux professeurs ont été détachés par les rectorats de Dijon et de Besançon à raison de 2 mi-temps équivalent horaire 18h. Le professeur détaché de Bourgogne enseignant les mathématiques n'a pas souhaiteé poursuivre son détachement en septembre 2021. Il a été remplacé par une professeure de physique du collège de Genlis La professeure coordonnatrice du centre pilote à Dole est enseignante en sciences et de la vie et de la terre au collège Bastier.
Le principe de cet accompagnement est basé sur **une pédagogie active**. Le professeur coordonnateur ne se substitue pas à l'enseignant, mais l'accompagne dans l'élaboration et la mise en place du projet au fil des séances en vue d'une acquisition d'autonomie pour les années suivantes.
La convention triennale signée en 2019 arrivant à son terme en septembre 2022, les membres du comité de pilotage ont engagé les démarches pour signer une convention quinquenale couvrant la période 2022-2027.
En 2021, près de 200 professeurs accompagnés de leurs classes ont profité de l'accompagnement du centre pilote Dole-Arbois.

		2021	2022
BOURGOGNE	Côte d'Or	17	719
	Nièvre		
	Saône et Loire	255	168
	Yonne		
FRANCHE-COMTE	Dole	203	841
	Grand Dole		
	Jura Nord		
	CCAPS	39	1160
	Jura	35	0
	FC		
	AUTRES		
	Total	549	2888

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	cycle 4	lycée	étudiant	Prof
Bourgogne	0	385	305	154	0	0	43
Franche-Comté	623	1138	240	0	0	0	0
Total	623	1523	545	154	0	0	43
	2888						

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

En s'inscrivant dans l'« Année Pasteur », le Centre Pilote Dole-Arbois a choisi de partir sur les pistes des travaux d'un enfant du pays. « **Pasteur, un homme de sciences… et bien plus encore** » sera l'occasion d'aborder plusieurs facettes de cet homme de **Sciences et de Lettres**. Le Centre Pilote déploiera des ressources et des formations sur « **Pasteur, scientifique** », en abordant les travaux autour de la cristallographie par une approche mathématiques, de la fermentation et de la vaccination mais aussi sur « **Pasteur, communicant** » en déployant des accompagnements autour des modes de communication utilisés en sciences (vidéo, bande dessinée, une des journaux, formulation d'hypothèses). Ce travail se faiten étroite collaboration avec le service pédagogique de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

→ 2-4 coopérations et partenariats

Avec les universités.

- participation au séminaire P.A.C.T (Patrimoine, Art, Culture, Territoire) séminaire transversal du laboratoire CIMEOS **le 8 juillet** autour de la vaste thématique « Le Patrimoine dans tous ses états ».

- Accueil des MASTER PIERCE sur exposition Pasteur et les dinosaures. Le master **Projets en génie culturel international et européen** (PIECE) s'est ouvert en septembre 2019. Il s'agit d'un cours de deux ans destiné à former des étudiants et des professionnels français et étrangers aux principes fondamentaux de la gestion de projets et d'entités dans les domaines de la culture et du patrimoine.

- accueil d'un étudiant en master 2 d'histoire pour la composition d'un dossier documentaire sur les objets d'hygiène de Louis Pasteur .

- **accueil de 3 stagiaires en** Licence professionnelle METI (Métiers de l'exposition et technologie de l'information). (groupe de 3 étudiants en projet tutoré puis une étudiante en stage final de mars à juin 2021).

- accueil d'un étudiant en stage de communication digitale : aide au site internet et réflexion exposition digitale.

- l'EPCC a été sollicité pour animer une journée spéciale doctorants pour 40 doctorants bénéficiant d'une bourse de thèse financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté. (21 octobre Atelier Pasteur)

Autres partenaires :

Contact a été pris avec les différents partenaires intéressés pour communiquer autour du bicentenaire de Louis Pasteur collectivités de l'EPCC, Région Bourgogne Franche-Comté, associations. Les différentes structures intéressées communiquent au sein d'un comité de pilotage Pasteur 2022 qui a organisé une conférence de presse à l'Hôtel du Département du Jura de 8 décembre.

Le CDT a mis en place un espace qui centralise les informations entrées dans décibelles data
https://www.jura-tourism.com/evenements/evenements-culturels/bicentenaire-louis-pasteur-1822-2022/

La région Bourgogne Franche-Comté a organisé un accueil presse au salon de l'agriculture le 1 mars 2022 et a fait circuler une news letter pointant vers la page ci-dessous.
https://www.bourgognefranchecomte.com/actualites/pasteur-200-ans-dhistoire/?utm_source=email-optin-bfc&utm_medium=newsletter&utm_campaign=scv-en-bfc&utm_term=habitants&utm_content=mail

→ 2-5 Accueil presse 2021

18 janv France Bleu J Querenet 3*3mn
5 février repérage Dorothée Poivre d'Arvor pour France 5
11 février France Bleu FC
13 fevrier France Bleu national anecdotes
23 mars France 3 restauration
5 mars LCP avec F Salvadori polémique antivax
11 mars Le Progrès D Raichvarg et A Marchal à Chilly
18 mars AFP, Parisien, TF1 pour restauration
20 mars influenceurs noscoeursvoyageurs.fr
21 mars Letrois.fr Pierre-yves.Ratti
21 mars Rym Ben Ameur Magazine de la santé sur France 5.
21 mars Philippe Guilloux photo pro Lyon freelance
29 mars 11h RCF Guillaume Rochon
5 avril Clément Jeannin France3 fc direct+ 3mn au 19-20+redif France 2 6/04 telematin +13h France 2
8 avril télématin diffusé mer 14/04 6h45

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

12 avril France 5 le magazine de la santé histoire + lien fondation
16 avril Pays dolois Yvon Amiot
19 avril 13h15 France Bleu 1h en France Anne Béotie
20 avril est Républicain Maxime Courché
19 avril au 30 avril matinales radio de France Bleu, diffusées sur France 3 dans plusieurs régions de France EDEN TV Gaétan Lévy
2 mai article Est républicain
3 mai Clément Lhote Terre de Vins, cahier dédié à l'oenotourisme en Bourgogne, en partenariat avec la région Bourgogne Franche Comté.
4 mai interview Autoroute info
5 Mai secrets d'histoire pour plateforme web
https://secretsdhistoire.tv/o/Content/co802060/a-decouvrir-un-nouveau-documentaire-inedit-sur-pasteur
6 mai 14h Française des jeux tournage Victoire Lesur pour campagne com estivale
25 mai Historia Dole et Arbois
31 mai au 5 juin tournage Dorothée Poivre d'Arvor pour France 5 » une maison, une légende »
10 juin Bourgogne Magazine
14 au 16 juin tournage « secrets d'histoire » plateforme numérique
10 juin France Bleu Monument préféré des Français
11 juin le Progrès 2022
25 juin accueil blogueurs tourisme
21 juin LCP doc tourné Arbois avec F Salvadori
2 juillet bloggeur Belge Jens de Maere du blog BELGIAN WINO
7 juillet Mathilde Hulot https://www.grands-reportages.com/
8 juillet France bleu (Pol)
9 juillet tournage nocturne à la maison natale bloggueur Dylan Cody
21 et 22 sept voyage presse cdt Pasteur 2022
8 nov Historia
19 nov J Schoenlaub Suisse
25 nov tournage ressources Lamap
8 dec conf presse
9 dec France 3 direct 12h Pasteur 2022
14 dec journaliste oeno Rob Kieffer

➔ 2-6 Travail sur le programme de l'EPCC sur le bicentenaire

Daniel Raichvarg, membre du Conseil scientifique et Sylvie Morel la directrice par intérim de l'EPCC ont pris des contacts avec différents partenaires, régionaux principalement.
Le programme **Pasteur en médiations** aidé à hauteur de 18500 euros par la Région Bourgogne Franche-Comté a permis la réalisation de l'exposition Pasteur et les dinosaures mais aussi la diffusion de spectacles « 100ans de chansons microbscopiques » par la compagnie Ab Ovo et « Lettres à Loulou » par les Universités populaires du Théâtre, La Nouvelle Idole par la compagnie Eygurrande.

3 –Ressources humaines

L'EPCC a connu une grande mobilité de la part des agents. En début d'année, un agent est partie à la retraite et une contractuelle en cdd n'a pas souhaité re-signer un contrat avec l'EPCC (pour cause de temps de travail non complet et éloignement) un agent titulaire a demandé une mutation sur Ornans à plein temps. Une contractuelle a démissionné pour un plein temps dans le privé.
Les postes à l'EPCC demandent beaucoup de polyvalence, d'autonomie et de maturité pour des temps de travail souvent incomplets.
Peu de titulaires postulent sur les postes vacants.
L'EPCC s'est retrouvé en situation extrêmement tendue cet été du fait d'un arrêt maladie qui a touché un agent à temps complet. La pression sur l'équipe s'accentue avec l'approche du bicentenaire qui mutiplie les sollicitations : accueils presse, suivi des partenariats, des travaux.
La réalisation des tâches en 2021 a été rendu possible en particulier grâce à l'implication bénévole de Daniel Raichvarg pour l'équivalent d'un plein temps et de la directrice (600h).

Les formations 1er secours et incendie n'ont pas pu être réalisées.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

Les agents titulaires de l'Atelier ont suivi la formation intégration.
Les trois agents du service médiation ont suivi une formation vidéo.
L'agent en charge de la comptabilité en bénéficier d'une formation de 3 semaines puis du soutien logistique des services de la dgfip et du département du Jura. .
La saison 2021 a été éprouvante pour l'équipe.

Daniel Raichvarg évoque la prise de contact avec le laboratoire d'excellence HARMI (Harmessing Microbiome for Sustainable Development) dont le projet ciblé sur les microbes est porté par l'université de Bourgoge Franche-Comté. Ce projet est l'un des 15 lauréats de l'appel à projet national ExcellencES. Il vise à une connaissance optimale des microbes et de leurs interactions avec d'autres organismes vivants afin de mieux les utiliser pour faire face aux problématiques mondiales actuelles (agriculture, santé, alimentation, environnement). 250 chercheurs travaillent sous la coordination de Laurent Philippot. Le 2 mars 2022, le groupe a donné son accord de principe pour intervenir à Dole en 2023 sur un cycle de conférence.
Jean-Baptiste Gagnoux indique que ce serait une façon de poursuivre la célébration du bicentenaire, de fêter les 600 ans de l'université franc-comtoise née à Dole en 1423, et la naissance de ce projet innovant.
Franck David, vétérinaire, évoque son appartenance à l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses (ELIZ). Cette association fondée à l'origine pour lutter contre la rage a lutté aussi contre la leptospirose, l'échinococcose, la borréliose montrant tout l'intérêt du concept « one health » mis en avant depuis le début des années 2000, avec la prise de conscience des liens étroits entre la santé humaine, celle des animaux et l'état écologique global. Il vise à promouvoir une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires.
2022 marque aussi les 150 ans de l'association nationale de lutte contre les addictions dont Pasteur fut l'un des fondateurs. L'association s'est rapprochée de l'EPCC pour envisager une action commune.
Yves Lecoq évoque positivement les manifestations auxquelles l'EPCC a apporté son concours en 2021 : nuit des étoiles, jour de la nuit par exemple.

3.Information sur les dépenses et engagements pris en 2021 par la directrice supérieurs à 5000 € HT (ne donnant pas lieu à un vote).

Conformément aux articles 9 et 11-3 8 des statuts de l'E.P.C.C. Terre de Louis Pasteur, le Conseil d'administration a déterminé les catégories de contrats, conventions et transactions dont il a délégué la responsabilité au directeur.

Par souci de simplification administrative et de réactivité, il est apparu judicieux d'autoriser la directrice par intérim de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à signer tous les contrats, conventions et transactions dont le montant est inférieur à **30.000 € HT**, tout en sollicitant de sa part à une information au Conseil d'administration pour la passation des contrats, conventions et transactions dont le montant sera supérieur ou égal à **5.000 € HT**.

La Directrice par intérim informe le Conseil d'Administration qu'elle a fait usage de sa délégation en 2021 s'agissant des contrats, conventions et transactions ci-dessous :

Dans le cadre de la consultation lancée par l'EPCC Terre de Louis Pasteur concernant un système de médiation digital, la société (délibération 2021-06 actions bicentenaire), la société OPIXIDO, a été retenue pour un montant total de **54 675.00 euros TTC le 23 janvier 2022.**

4.Approbation du compte administratif de l'année 2021 (DEL 2022-02)

Approbation du compte administratif 2021

Après cette année d'exécution budgétaire 2021, il convient que le Conseil d'Administration puisse se prononcer sur le compte administratif de l'exercice.

Ce compte administratif :

-rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre conformément aux dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses et recettes.
- présente les résultats comptables de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

La synthèse du compte administratif de 2021 se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
LIBELLE	BUDGET TOTAL 2021	REALISE 2021
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
011 - Charges à caractère général	229 520,00	188 233 86
012 - Charges de personnel	351 993,00	305 761 95
65 - Autres charges de gestion courante	8 500,00	1.96
068 - Dot amortissements	300,00	0,00
66 - Charges financières	500,00	0,00
67 - Charges exceptionnelles	11 000,00	0.00
022 - Dépenses imprévues	35 000,00	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	226 310.00	0.00
042 – Opérations ordre de transfert entre ses	16 744,00	15 285,10
Total des dépenses de fonctionnement	**879 867,00**	**509 282.87**

FONCTIONNEMENT – RECETTES		
LIBELLE	BUDGET TOTAL 2021	REALISE 2021
002 – Résultat de fonctionnement reporte	357 870.02	0,00
70 - Produits des services et ventes	156 999.98	189 967.81
73 - Impôts et taxes	0,00	0.00
74 - Dotations, subventions et participations	360 700,00	351 500.00
042- Autres produits de gestion courante	4 297,00	4 297,00
013 - Atténuations de charges	0,00	303.48
76 - Produits financiers	0,00	0.00
77 - Produits exceptionnels	0,00	5592.00
78 - Reprises sur provisions	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement	**879 867.00**	**551 650 29**
INVESTISSEMENT - DEPENSES	2021	
LIBELLE	BUDGET TOTAL 2021	REALISE 2021
001 - Résultat d'investissement reporté	0,00	0,00
020 - Dépenses imprévues	3 000,00	0
13 - Subventions transférables	0,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	16 000,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	248 614,00	9 564.92
23 - Immobilisations en cours	6 000,00	0,00
040 - Opérations d'ordres de transfert sect°	4 297,00	4 297,00
Total des dépenses d'investissement	**277 911,00**	**13 861.92**

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

INVESTISSEMENT - RECETTES	2021	
LIBELLE	**BUDGET TOTAL 2021**	**REALISE 2021**
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement	26 856.41	0,00
13 - Subventions d'investissement	8 000.59	0,00
74 - Dotations, subventions et participations	0,00	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
013 - Atténuations de charges	0,00	0,00
76 - Produits financiers	0,00	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	226 310.00	0,00
040 - Opérations d'ordres de transfert sect°	16 744.00	15 285.10
Total des recettes d'investissement	**277 911.00**	**15 285.10**

Compte tenu des chiffres exposés ci-dessus, le compte administratif de 2021 peut se résumer de la manière suivante :

- **Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021: + 42 347,7€**
- **Résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2021: + 400 217.81 €**
  (551 660.28 € de recettes + 357 870.02€ d'excédent reporté – 509 282.87 € de dépenses).

- **Résultat d'investissement de l'exercice 2021 : + 1 423.18 €**
- **Résultat de clôture d'investissement de l'exercice 2021 : + 28 279.59 €**
  (15285.10 € de recettes + 26 856,41 € d'excédent reporté – 13 861.92 € de dépenses)

Les résultats permettent de dégager un résultat global excédentaire de <u>+ 428 497.39 €</u> disponible pour reprise au budget 2022

En section de fonctionnement, le résultat se caractérise par un bénéfice de **42 347.47 €.**
Outre les flux relatifs aux charges de personnel, les dépenses les plus importantes ont concerné .
- les fluides (eau : 504.09€, électricité : 2541.58€, fuel : 12856.75€) : 15 902.42€
  - les frais de nettoyage des locaux pour 13 805.54€.
- Entretien du jardin : 7 452.10 €
- entretien des bâtiments : 8 064,79€
- télécommunications : 4 078.42€
- Les annonces et insertions publicitaires : 20 190.51 €
- les fournitures de petit équipement (atelier + maisons) : 5 615,09 €
- la maintenance : 5 887.42 (informatique, Internet, chaudière, sécurité intrusion, sécurité incendie)
  - les achats divers des différentes boutiques : 29 844.84 € (achats générateurs de recettes)
  - les frais de voyages et déplacements : 9 954€
- les assurances : 7094,21€
- les expositions : 12 159.04 €
- les fournitures administratives 4 300 € dépassement de 2 300 € liée à des erreurs d'imputation (Cette somme aurait dû passer sur le compte 60631 fourniture d'entretien (produits désinfection) qui appareil pour 311 € (budgété pour 1 800 € au BP)

En termes de recettes, les ventes des boutiques s'élèvent à 45 408.20€ (+ 15 % par rapport à 2020), les ventes de prestations de l'atelier Pasteur ont généré **18 593.70 € (+ 90%** par rapport à 2020) et la billetterie des sites**125 965.91 € (+ 22 %** par rapport à 2020)

En section d'investissement, l'exercice se caractérise par un excédent de **1423.18 €.**

Au final, y compris après reprise du résultat antérieur de + 26 856,83€, le résultat de clôture de

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

la section d'investissement présente un excédent de 28 279.59 €

Compte tenu de ces informations et du fait que le compte administratif de l'EPCC est en tout point commun au compte de gestion du comptable.

Franck David fait remarquer l'importance de l'excédent. La directrice répond que cet excédent lié à des non réalisations des années précédentes a été mis en réserve pour financer éventuellement des actions type bicentenaire.
À l 'unanimité des votants, le compte administratif 2021 est approuvé (Délibération 2022-02)

5.Approbation du compte de gestion de l'année 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le trésorier de POLIGNY, et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,
Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de l'EPCC Terre de Louis Pasteur et le compte de gestion du trésorier.
Il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'approuver le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au compte administratif de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.
À l 'unanimité des votants, le compte administratif 2021 est approuvé (Délibération 2022-03)

6.Affectation des résultats 2021 au budget 2022 (DEL2022-04)

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent les règles de l'affectation des résultats.

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constituent l'arrêté des comptes de l'EPCC Terre de Louis Pasteur. Cet arrêté permet de dégager :

- Le résultat proprement dit (section de fonctionnement)
- Le solde d'exécution de la section de fonctionnement
- Les restes à réaliser des deux sections.
- Le solde d'exécution de la section d'investissement, corrigé des restes à réaliser qui fait ressortir soit un besoin de financement (dépenses supérieures aux recettes) soit un excédent de financement (recettes supérieures aux dépenses).

Conformément à l'instruction comptable M14, le Conseil d'administration doit décider de l'emploi du résultat excédentaire en report de fonctionnement et/ou son affectation en section d'investissement (pour tout ou partie) selon les règles exposées ci-après.

Le résultat apparaissant au compte administratif, sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice. Il n'est pas tenu compte des restes à réaliser de la section de fonctionnement.
Seul le besoin de financement de la section d'investissement est corrigé, le cas échéant des restes à réaliser de cette section en dépenses et en recettes.
Le résultat cumulé excédentaire doit être affecté en priorité :
- à la couverture du besoin de financement constaté en section d'investissement (compte 1068)
- pour le solde et selon la décision du conseil d'administration, en excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur sur la ligne 002), ou en une dotation complémentaire en section d'investissement).
Cette décision d'affectation du solde s'effectue au regard de dépenses d'investissement et de fonctionnement complémentaires à financer dans le cadre du budget supplémentaire.
AFFECTATION DU RESULTAT 2021 :
Le compte administratif de l'exercice 2021, présente :

- **Un excédent de fonctionnement cumulé de 400 217.81 €**
- **Un excédent d'investissement cumulé de 28 279.59 €**

Il est proposé au Conseil d'administration d'affecter les résultats 2021 selon les modalités suivantes:

- **400 217.81 € affecté en recettes au 002 : résultat de fonctionnement reporté**
- **28 279.59 € affecté en recettes au 001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté**

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

À l 'unanimité des votants, le report des résultats de l'exercice 2021 sur l'exercice 2022 est approuvé. (Délibération 2022-04)

7.Approbation de la migration anticipée de la nouvelle nomenclature comptable M57 (DEL 2022-05)

SIMPLIFICATION COMPTABLE AVEC L'ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023 QUI ASSOUPLIT LES REGLES BUDGETAIRES

Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, relient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.
La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus rectiligne, du secteur public local. Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.
Ainsi :
. en matière de fongibilité des crédits ; faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel) ;
. en matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : le cas échéant, possibilité de vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme ct d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.
. en matière d"approbation des comptes, la M57 permet d'envisager le vote d'un compte financier unique se substituant au compte administratif de la collectivité et au compte de gestion du comptable public.
Le périmètre de cette nouvelles norme comptable sera celui des budgets gérés selon l'actuelle instruction comptable M52, soit M14 pour l'EPCC Terre de Louis Pasteur budget principal .
Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est envisagée au 1er janvier 2023.
Il est donc demandé de bien vouloir approuver le passage de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023.

CONSIDERANT :
- L'avis favorable en date du 10 février 2022, du Responsable du Service de Gestion Comptable de Poligny en sa qualité de comptable public pour le passage de l'EPCC Terre de Louis Pasteur à la nomenclature M 57,
- Que dans le cadre de cette expérimentation, l'EPCC souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023.
- Que cette norme comptable s'appliquera aux budgets de l'EPCC, appliquant précédemment la nomenclature M14.

A l'unanimité des votants, il est décidé (Délibération 2022-05) :
1- d'autoriser le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de l'EPCC Terre de Louis Pasteur jusqu'à présent en M14
2- d'autoriser M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

8.Approbation des taux d'amortissements appliquée annuellement(DEL 2022-06)

Dans le cadre de la nomenclature M57, il est proposé de passer les amortissements au prorata temporis. Néanmoins, il est possible de conserver les amortissements annuels, avec l'accord du comptable public.

Pour conserver le système des amortissements annuels et actualiser certains taux mal adaptés,

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

il convient que le Conseil d'administration prenne une délibération en ce sens.
A l'unanimité des votants, il est décidé de conserver le système annuel des amortissements et de réactualiser les taux d'amortissement (Délibération 2022-06)

9.Approbation de la rédaction d'un règlement financier appliqué à l'EPCC (DEL 2022-07)

Dans le cadre de la nomenclature M57, les établissements publics ont l'obligation de se doter d'un règlement budgétaire et financier (RBF). Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit les mentions qui doivent obligatoirement figurer dans le règlement budgétaire et financier. Le RBF présente l'avantage de :
- Décrire les procédures de la collectivité, les faire connaître avec exactitude et se donner pour objectif de les suivre le plus précisément possible ;
- Créer un référentiel commun et une culture de gestion que les directions et les services de la collectivité se sont appropriés ;
- Rappeler les normes et respecter le principe de permanence des méthodes ;
- Combler les « vides juridiques », notamment en matière d'autorisation d'engagement (AE), d'autorisation de programme (AP) et de crédit de paiement (CP)

À l 'unanimité des votants, la rédaction d'un règlement financier pour l'EPCC Terre de Louis Pasteur est approuvé «(Délibération 2022-07)

10.Vo te du budget primitif 2022 (DEL 2022-08)

Le budget primitif soumis au vote du Conseil d'administration a été élaboré afin d'assurer la gestion en année pleine des trois sites qui constituent l'établissement public à savoir les deux maisons Pasteur de Dole et d'Arbois, ainsi que l'Atelier Pasteur.

Les grands équilibres se réalisent à hauteur de **1 114 614,00€** pour la section de fonctionnement. La section d'investissement s'équilibre à **40 297€** sans tenir compte du report soit un suréquilibre de **281 742,00€**.

S'agissant de la section de fonctionnement, les deux principaux chapitres de dépenses sont ceux afférent aux charges de personnel (012) et aux charges à caractère général (011).

Les **charges de personnel** ont été évaluées sur la base des effectifs en poste courant décembre, auxquels **s'ajoute un renfort ponctuel en 2022 avec des contrats à durée déterminée**, pour faire face au supplément de travail engendré par le bicentenaire. Les dépenses supplémentaires engendrées par cet événement exceptionnel est évalué 70 000€.
Outre quelques arrondis, la prévision s'établit à 399 800 €.

La prévision relative aux charges à caractère général s'établit à 373 450€. Elle est calibrée pour que l'E.P.C.C. soit en mesure de prendre en charge :
- les frais de fonctionnement des trois structures existantes sur une année pleine (petit entretien au sein des bâtiments, entretien du jardin d'Arbois, interventions diverses, fluides, assurances, ménage, maintenance, fournitures).
- la politique de communication renforcée pour la célébration
- la politique d'animation scientifique et culturelle par le biais d'expositions, d'animations de conférences, subventionnée par la Région Bourgogne Franche-Comté
- l'approvisionnement de la boutique
- les nombreux déplacements intersites, les interventions en extérieur pour l'Atelier (écoles, participations à diverses manifestations sur le Jura et le Doubs).

A noter que la section de fonctionnement intègre également une ligne dite de « dépenses imprévues » de 35 000 €.

S'agissant de la section d'investissement, le budget prévoit de consacrer 16 000 € pour la remise à niveau de l'application tablette selon les nouveaux critères d'Apple

Le reste des crédits d'investissement est ventilé afin de répondre à d'éventuels besoins en matériel (du type mobilier, et/ou de matériel informatique pour la médiation.).
Concernant les recettes, l'équilibre du projet soumis à votre approbation repose sur :
- la reprise des résultats antérieurs (357 870.02 € en fonctionnement et 42 347.79€ en

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

investissement) ;
- les produits des visites (150 000€) des boutiques (46 000 €) et des prestations atelier (25 000€);
- la subvention de la région Bourgogne Franche-Comté, accordée pour Pasteur en Médiation (18500 €) et pour Pasteur 2022 (79 200€)
- le mécénat pour 31 000 €

Tout ceci repose également sur les contributions des membres. Celles-ci sont prévues au présent budget primitif 2019 comme suit et feront l'objet de conventions financières particulières :

- Conseil départemental : 120 000 €
- Ville de Dole : 120 000 €
- Ville d'Arbois : 20 000 €
- Grand Dole : 15 000 €
- Arbois Poligny Salins, Cœur du Jura : 20 000 €
- Académie des sciences : 50 000 €

Sont aussi prises en compte la reconduction de:

- la subvention de la région pour la fête de la science : 7 000€
- la subvention de Jura Nord pour l'Atelier (sur projets): 3 700€

Le budget 2022 s'équilibre grâce à une reprise des résultats antérieurs car le niveau des contributions et des produits des services (714 000 €) est inférieur aux charges de fonctionnement (820 855 €). L'équilibre est possible grâce aux excédents reportés de 2021.

Sandra Hâlhen demande ce qui justifie la baisse des RH sur le prévisionnel 2023. La directrice indique que les travaux de la maison de Louis Pasteur d'Arbois imposera la fermeture du musée en 2023 : certains contrats ne seront donc pas renouvelés.

Marie Gallot attire l'attention des membres sur la situation des agents dont beaucoup ont des petits salaires peu attractifs, subissent des temps partiels. Les postes vacants à temps partiels et de cat C ne sont pas attirants pour les fonctionnaires Les représentantes du personnel souhaiteraient que les agents de catégorie C puissent bénéficier d'une intégration directe sans concours.

Elles demandent aussi l'attribution d'une prime annuelle pour tous les agents de 500€ net pour un temps complet qui soit pérenne.

Jean-Baptiste Gagnoux indique qu'il comprend la situation et demande à la directrice qu'elle calcule l'impact de cette prime. Il ajoute qu'il engagera dans les meilleurs délais une réflexion sur les ressources humaines.

Concernant la fermeture de la maison d'Arbois, Nathalie Monnier s'inquiète sur le manque à gagner de l'EPCC (environ 100000€ en moins en billetterie et boutique en 2023) et sur le devenir des agents en cdd et cdi. Les agents devront-ils aller travailler à Dole ou dans un autre musée à Arbois ? L'Académie des sciences versera-telle sa contribution voire une compensation sur la perte d'exploitation?

La directrice alerte le Conseil d'administration sur le coût en hausse des fluides et souhaiterait que les travaux de la maison d'Arbois intègrent des alternatives en chauffage, éclairage, assainissement, arrosage plus économiques et plus écologiques.

Franck David souhaiterait une vraie réflexion sur le panneautage des autoroutes (sachant que le coût d'un panneau est de 12 000€). L'agence d'ingénierie et le CDT devraient faire des expressions des thématiques abordées sur ces panneaux.

Sylvie Morel indique que la signalétique sur la rn 83 et les departementales sont insuffisantes. Colin Vidal précise que pour la nationale 83, une demande du Président et de la Maire d'Arbois doit être faite au préfet, les autres voies dépendent de la DIREST.

A l'unanimité des votants, le Budget Primitif de l'exercice 2022 de l'établissement de coopération culturelle « Terre de Louis Pasteur » au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement est approuvé (Délibération 2022- 08)

11.Désignation de l'administrateur élu (nom et qualité) représentant du CNAS (DEL 2022-09)

Par délibération 2015-08 du 8 février 2015, le Conseil d'administration a validé l'adhésion de l'EPCC Terre de Louis Pasteur au CNAS (comité National d'Action sociale), organisme de portée nationale dont l'objet est l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE

Conformément à l'organisation paritaire de cette association et à sa demande, il convient de désigner pour les 6 années à venir, un élu, membre du Conseil d'administration, et un agent qui seront les délégués de l'EPCC à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.
La délibération 2018-05 du 7 mars 2018, a désigné M. ou Mme le.a Président.e du Conseil d'administration en tant que représentant.e de l'EPCC au conseil d'administration du CNAS
Il est demandé d'approuver pour 6 ans la reconduction de cette désignation.
Le délégué représentant les agents est désigné parmi la liste des bénéficiaires et sa désignation ne nécessite pas l'approbation du Conseil d'administration.
Pour information Madame Marie GALLOT a proposé sa candidature qui a été approuvée par l'ensemble des agents de l'EPCC.

A l'unanimité des votants, la nomination de M. ou Mme le.a Président.e du Conseil d'administration en tant que représentant.e de l'EPCC **parmi les élus du délégué au CNAS est approuvée (Délibération 2022-09).**

12.Questions diverses.

Aucune question n'est formulée.

Le Président clôt la séance à 12h.

Le 29 mars 2022	**Le Président M. Jean-Baptiste GAGNOUX**

Envoyé en préfecture le 28/11/2022
Reçu en préfecture le 28/11/2022
Publié le
ID : 039-200045706-20221118-DEL_10_2022_CR-DE